

Rapports REGDOC 3.1.1 pour l'année 2026

Selon le document d'application de la réglementation REGDOC 3.1.1, intitulé « Rapports à soumettre par les exploitants de centrales nucléaires », les exploitants de centrales nucléaires au Canada doivent présenter des rapports officiels à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) concernant les événements définis dans les lignes directrices du document REGDOC 3.1.1.

Voici une liste des rapports d'événements associés au document REGDOC 3.1.1 qui ont été générés par les opérations de la centrale nucléaire de Point Lepreau d'Énergie NB en 2026. Énergie NB fait une mise à jour trimestrielle de cette liste.

Questions?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les rapports d'événements figurant sur la liste, les rapports d'événements des années précédents ou d'autres rapports sur les opérations nucléaires d'Énergie NB, communiquez avec **Kathleen Duguay** au 506-647-8057

Rapports REGDOC 3.1.1 de la centrale nucléaire de Point Lepreau 2026

Rapports (1 ^{er} trimestre – 2026)	Description
ER- 32000-2603-006-A-00	Limites spécifiées de l'enveloppe d'exploitation sûre
ER-41110-2512-014-A-01	Variation de puissance du réacteur.
ER-00105-2512-015-A-01	Accès au site
Rapports (2 ^{ième} trimestre – 2026)	Description
ER- ER-32110-2604-024-A-01	Limites spécifiées de EES
ER-00105-2605-006-A-00	Prédéfinis réglementaires
Rapports (3 ^{ième} trimestre – 2026)	Description
ER-01910-2607-009-A-00	Aide médicale
ER-01910-2609-005-A-00	Blessure du personnel
ER-03400-2607-030-A-00	Panneau d'avertissement de radiation
ER-01910-2608-007-A-00	L'exposition à un produit chimique
ER-32100-2609-023-A-00	Limites spécifiées de l'enveloppe d'exploitation sûre
ER-01910-2607-009-A-00	Aide médicale